



Fédération SUD Éducation
31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
Tél. : 01 58 39 30 12 / fede@sudeducation.org
www.sudeducation.org



Paris, le lundi 8 juin 2020

M. le Ministre de l'Éducation
nationale et de la jeunesse
110 rue de Grenelle, 75007 Paris

Objet : répression anti-syndicale au lycée Desfontaines (Melle)

Comme vous le savez, les 10, 11 et 12 mars, trois enseignant-e-s du lycée Desfontaines à Melle et syndiqué-e-s à SUD éducation ont été suspendu-e-s à titre conservatoire à la veille du confinement pour avoir participé aux mobilisations contre les E3C au lycée Joseph Desfontaines. Le 14 mai, au lieu de s'assurer de la santé et de la sécurité des personnels et des élèves, le rectorat de l'académie de Poitiers s'est empressé de reprendre les auditions et l'enquête administrative.

Aucune faute professionnelle n'a été reprochée à nos camarades. C'est sur la base de cinq rapports à charge (rédigés par le proviseur, qui n'est plus en fonction depuis fin mars, les équipes mobiles académiques de sécurité et des Inspecteurs pédagogiques régionaux), que les mesures ont été prises. Pour notre fédération, il s'agit donc purement et simplement de répression anti-syndicale, comme dans tant d'autres situations similaires depuis le début de votre entrée en fonction : à Bobigny, Montbrison, Cahors, Dole, Clermont-Ferrand, et d'autres encore. Cet acharnement à s'attaquer aux militant-e-s est symptomatique de la situation qui règne à l'Éducation nationale. L'institution maltraite les agent-e-s et traite la contestation sociale sur le plan disciplinaire.

Les personnels de l'ensemble du territoire, et au-delà un nombre important de citoyennes et de citoyens dont les parents d'élèves, ne s'y sont d'ailleurs pas trompé-e-s : après une mobilisation d'ampleur le 10 mars devant le rectorat de Poitiers, mais aussi devant les directions académiques et les rectorats d'autres académies, c'est aujourd'hui une campagne importante qui se déploie sur les réseaux sociaux, avec des photographies prises en soutien aux camarades

victimes de répression, une pétition, une vidéo massive de soutien de personnalités politiques et syndicales largement relayée.

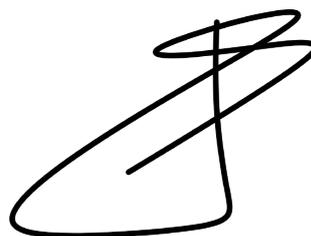
SUD éducation exige l'arrêt de la répression anti-syndicale contre les personnels, à Melle comme ailleurs. L'exercice du droit syndical est un droit constitutionnel, et cette répression envers les personnels qui refusent la mise en œuvre des réformes montre un autoritarisme inacceptable. Les poursuites disciplinaires doivent être abandonnées immédiatement et nos camarades doivent reprendre leurs fonctions sans délai.

Par ailleurs, SUD éducation soutient les revendications et modalités d'action décidées par les personnels mobilisés, et revendique l'abandon de la réforme du baccalauréat, des E3C, et le maintien du cadre national du baccalauréat.

SUD éducation vous demande donc d'intervenir auprès du rectorat de l'académie de Poitiers afin que soient mis en œuvre dans les plus brefs délais :

- **la garantie que les contenus de l'enquête administrative n'auront pas vocation à alimenter des procédures disciplinaires ;**
- **la levée immédiate de la suspension de ces trois enseignant.e.s, afin qu'ils puissent renouer le lien avec leurs élèves en cette fin d'année scolaire ;**
- **l'abandon de toute procédure disciplinaire contre ces trois enseignant-e-s.**

Jules SIRAN,
co-secrétaire de la fédération SUD éducation

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop at the bottom and a vertical line extending upwards through the center, with a horizontal stroke at the top.